

Rapport revue de direction 2024

Introduction

Depuis 2019, la société Gravage SA s'est engagée dans une démarche d'amélioration durable avec la décision de prendre en considération les intérêts des parties prenantes, que sont les employés et les partenaires commerciaux.

Ce présent rapport informe nos parties prenantes des améliorations apportées au sein de notre entreprise et sur la chaîne d'approvisionnement. Ces progrès suivent les pratiques RJC et concernent les domaines de l'environnement, de l'éthique et du social.

Rapport environnemental

Consommation d'eau

L'entreprise suit chaque année ses consommations en eau et en électricité. Depuis 6 ans, Gravage SA réduit de manière constante sa consommation d'énergie en ayant mis en place des améliorations. Ces dernières concernent le type d'énergies utilisées, l'isolation globale ainsi que l'optimisation du besoin en énergies.

Consommation d'électricité

En 2022, Gravage SA a réalisé un audit moyen consommateur qui a permis de réduire significativement la consommation des équipements ayant le plus grosse consommation (compresseurs, machine de lavage, refroidisseurs).

Diminution des produits chimiques dangereux

Soucieux de l'impact néfaste sur la santé et l'environnement que les produits chimiques dangereux ont, Gravage SA teste régulièrement de nouvelles alternatives afin de retirer ses produits dangereux du flux de fabrication. Si toutefois il s'avère que ces produits ne peuvent pas être remplacés, nos collaborateurs sont informés au mieux sur les précautions à suivre concernant l'emploi de ces produits. De plus, Gravage SA assure le suivi et la gestion de ses produits dangereux en stricte conformité avec la législation en vigueur.

Aussi, nous demandons à nos collaborateurs de réduire au minimum l'utilisation de produits solvants comme l'acétone, l'alcool isopropylique, la benzine ou encore le pétrole.

Autres améliorations liées à la réduction de l'empreinte environnementale

Nos collaborateurs suivent également les consignes de tri des déchets ainsi que les consignes de récupération de la matière première défectueuse, afin de transmettre notre politique d'entreprise responsable à tous nos employés. Dans cette même démarche, Gravage SA a offert à ses collaborateurs des bouteilles réutilisables afin de limiter la consommation de bouteilles en plastique à usage unique.

Rapport éthique

Soutien aux collaborateurs

Gravage SA a mis à disposition de ses collaborateurs une personne de confiance, externe à l'entreprise, afin de recevoir les éventuelles remarques et plaintes. En effet, cette personne a pour but de faciliter les entretiens avec les employés et de travailler dans l'anonymat pour chaque dépôt de plainte.

Centre de formations

La société travaille depuis plusieurs années avec la Convention Patronale concernant les postes d'apprentissage. En effet, Gravage SA engage annuellement des apprentis permettant ainsi de maintenir et transmettre le savoir-faire aux jeunes générations.

De plus, l'entreprise s'engage à proposer des formations de perfectionnement à ses collaborateurs lorsque cela s'avère bénéfique aux deux parties.

Rapport social

Sous-traitance et fournisseur

Un code de conduite est transmis à tous nos fournisseurs et sous-traitants rappelant les engagements de notre politique d'entreprise responsable dans laquelle les pratiques environnementales, sociales et éthiques sont au cœur des préoccupations. En effet, en tant qu'acteurs dans le flux de fabrication, les fournisseurs et sous-traitants font partie intégrante de notre processus de production. De ce fait, nous attendons que ces derniers adhèrent à notre politique d'entreprise responsable. Dans cette optique, un système de gestion des plaintes destiné aux fournisseurs a également été mis en place afin de favoriser l'amélioration continue et la transparence.

Soutien des communautés locales et régionales

Gravage SA soutient financièrement plusieurs associations locales, quelles soit humanitaires, culturelles ou sportives.

L'entreprise inclut la proximité géographique dans ses processus d'achat et privilégie les organismes locaux et régionaux.

La direction Gravage SA

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 2025